

---

## Compte rendu du CSA SA du 07/11/2025

### I) Approbation PV du CSA SA du 23/06/25

Approbation à l'unanimité

### II) Revalorisation indemnitaire

Proposition RIFSEEP filière ITRF ingénieurs d'étude (IGE) et ingénieurs de recherche (IGR) : voir annexe 1

Revalorisation indemnitaire des personnels techniques et pédagogiques : voir annexe 2

Revalorisation indemnitaire des ADJAENES et des ATRF : voir annexe 3

Revalorisation indemnitaire des médecins : voir annexe 4

Mme Didion précise que les enveloppes prévues pour le CIA ou la revalorisation indemnitaire sont toujours dépensées en intégralité.

### III) Création d'un poste de directeur de la qualité administrative et de la modernisation

Cette création permet de décharger les secrétaires généraux adjoints d'académie de certaines tâches.

L'académie avait la possibilité de créer ce poste et un support A vacant.

Ce poste est prévu pour atteindre une meilleure efficacité administrative.

Parmi ses missions : aide sur l'animation « vie de site », suivi des appels à projet, réflexion sur la gestion électronique des documents...

Le poste devrait être pourvu vers février 2026 et a déjà été publié par le ministère.

La FSU fait remarquer le paradoxe de demander aux membres du CSA de voter pour la création de ce poste alors que l'annonce est déjà parue...

Le poste requiert une bonne connaissance des services du Rectorat, du fonctionnement de l'académie.

Vote à l'unanimité pour la création du poste.

Pour information : un plan académique de formation est en cours de construction autour de l'intelligence artificielle

### IV) Calendrier des congés

Pour le Rectorat :

-fermeture de Noël du 24 décembre 2025 à 16h jusqu'au 05 janvier 2026 au matin

-Fermeture le vendredi 15 mai 2026 pour le pont de l'ascension

-Fermeture d'été du 31 juillet 2026 au soir jusqu'au 17 août 2026 au matin.

Pour les DSDEN :

-fermeture de Noël du 23 décembre 2025 au soir jusqu'au 5 janvier 2026 au matin

-Fermeture le vendredi 15 mai 2026 pour le pont de l'ascension

-Fermeture d'été du 24 juillet 2026 au soir jusqu'au 17 août 2026 au matin.

V) **Questions diverses :**

**FSU**

Les agents du rectorat seront-ils destinataires d'un fichier son leur permettant de faire la différence entre alerte incendie et alerte PPMS-Intrusion ?

- ➔ Les agents du Rectorat vont recevoir prochainement des consignes incendie, accompagnées de formation pour les serre-files et un fichier son de l'alarme incendie sera fourni. Il n'y a à priori pas d'alarme PPMS-Intrusion (si j'ai bien compris)

Le bouton d'alerte à l'accueil du rectorat a-t-il été mis en place ?

- ➔ Un devis a été reçu, il est étudié par Mme Trabac, cheffe de l'équipe mobile de sécurité.

Certains collègues nous font remonter leur anxiété grandissante face à une surmultiplication des mails dans leurs boîtes. Cela prend parfois le pas sur les missions principales du poste, certains agents reçoivent des demandes de la part de leur hiérarchie en dehors des horaires de travail et se sentent obligés de répondre le soir ou le week-end, de nombreux mails sont mal aiguillés et polluent les boîtes ... Quelles mesures peuvent être mises en place pour canaliser tout cela ?

- ➔ Une charte de la déconnexion et des bonnes pratiques a été rédigée et sera bientôt déployée.  
➔ La DRASI prévoit des évolutions sur les messageries (par exemple pouvoir programmer l'envoi des mails)  
➔ Le poste de directeur de la qualité administrative et de la modernisation permettra de se pencher sur le sujet.  
➔ L'administration précise que lorsque des mails sont envoyés en dehors de heures de travail, les agents ne sont pas tenus d'y répondre aussitôt. Chaque service peut travailler sur sa propre organisation autour des mails.

La phase de consolidation des besoins sur le projet de réhabilitation du CUCES est-elle terminée ?

- ➔ Faute de budget, le projet est actuellement en stand-by.

**UNSA**

Quel est le délai de prévenance des retenues sur salaire pour le traitement et les primes ?

- ➔ Le premier précompte de retenue sur salaire est opéré par la DGFIP et ne peut donc pas être revu par l'administration. C'est fait dans le cadre de la quotité saisissable, ce qui fait que la 1<sup>ère</sup> somme prélevée est généralement assez importante. Après ce 1<sup>er</sup> précompte, un échelonnement de la récupération de la dette peut être demandée par l'agent. Cet échelonnement est lui aussi accordé ou non par la DGFIP. Les agents concernés sont sensés être prévenus avant le 1<sup>er</sup> précompte.

Quel sera le montant du CIA ? Qui est concerné par le CIA (ATPSS, contractuels) ?

- ➔ Chaque agent titulaire recevra 550€ de CIA. Les contractuels sur un poste à l'année percevront 200€.

Pas d'augmentation, en attente de convergence avec les autres académies, Reims et Strasbourg

Le CIA sera-t-il versé sur la paie de décembre ?

- ➔ oui

Pourquoi existe-t-il une discrimination entre les SAENES de classe exceptionnelle en fonction de la date de réussite à l'examen professionnel (avant ou après 2021) ? Cette discrimination est aggravée si la SAENES a réussi l'examen professionnel de classe supérieur et celui de classe exceptionnelle

avant 2021. A chaque réussite à ces examens professionnels depuis 2021, 33,30 euros par mois est attribué ce qui représente presque 800 euros cumulés. Cela aboutit à ce qu'une SAENES de classe exceptionnelle sans responsabilité particulière (IFSE groupe 3) perçoive à l'année plus qu'une SAENES de classe exceptionnelle adjointe à une cheffe de bureau qui encadre (IFSE groupe 2).

➔ L'administration reconnaît que dans certaines situations particulières, cela peut se produire.

La limitation à 31 jours calendaires pose problème à des collègues dont le conjoint à ses congés imposés en juillet. Est-il possible d'avoir une certaine souplesse sur cette réglementation ?

➔ Une souplesse est possible sur certaines situations personnelles spécifiques ou par rapport à des spécificités de service. En DSDEN, c'est le secrétaire général qui décidera.

Comment se passe la mise en route de la badgeuse chronos à la DSDEN 57 et la DSDEN 88 ?

➔ Chronos est perfectible mais cela fonctionne.

Les dispositifs de badgeage ont-ils été installés aux entrées de la DSDEN 57 (site Wilson et site Saint- Thiébaut) et de la DSDEN 88 ? Si ce n'est pas le cas, à quel moment l'équipement seront-ils mis en place ?

➔ Les personnels de ces sites badgent soit sur leur ordinateur, soit à l'aide d'un QR code sur leur téléphone portable.

Quel service est en charge de la gestion des décharges syndicales au rectorat ?

Pourquoi n'avons-nous toujours pas reçu les décharges syndicales ?

Quand allons-nous recevoir les décharges syndicales ?

➔ Ce sont les services de gestion des agents concernés qui s'en chargent (DPATSS, DPE...). Cela devrait se régler dans les meilleurs délais.